

Annexe D.

PV constitutionnel de la Société des pêcheurs à la ligne - Delémont et environs : assemblée du 20 octobre 1907

Assemblée du 20 Octobre 1907, au Restaurant
du Stand.

L'assemblée est ouverte par M. Paul Bacon,
président provisoire, à 2 1/2 h. de l'après-midi.

Il est constaté la présence de 30 à 35 membres.

Travaux de l'assemblée :

1. Constitution de la Société
2. Elaboration ou adoption des statuts élaborés
par le Comité provisoire
3. Nomination de 7 membres du Comité.
4. Fin.

M^r le président ouvre la discussion de principe
du premier travail concernant la constitution
définitive de la Société. Il annonce que la Société
a pour buts :

- 1^o L'acquisition des droits de pêche des principales
rivières, la Brise et la Somo.
- 2^o Le repeuplement de ces rivières.

Il engage chaque ami de la pêche à se joindre
à la Société & de faire tous les efforts possibles

